

LICENCE 1 AES (SITE DE SAINT-DENIS)

PLAN DU COURS D'INTRODUCTION AU DROIT

Marc TOUILLIER

PROLEGOMENES

- I. – Une première idée du Droit
- II. – Les raisons d'étudier le Droit
- III. – L'objet du cours d'introduction au Droit

PREMIERE PARTIE : LA DEFINITION DU DROIT

Chapitre 1 : L'identification du Droit

Section 1 : Les grandes divisions du Droit

- I. – La distinction entre droit privé et droit public
- II. – La distinction entre droit interne et droit international
- III. – La distinction entre droit substantiel et droit processuel

Section 2 : Les différentes branches du Droit

- I. – Le droit constitutionnel
- II. – Le droit civil
- III. – Le droit administratif
- IV. – Le droit pénal
- V. – Le droit social
- VI. – Le droit des affaires

Section 3 : Les principales conceptions du Droit

- I. – Une science ou une technique ?
- II. – Un droit naturel ou positif ?
- III. – Le droit objectif ou les droits subjectifs ?

Chapitre 2 : L'identification de la règle de droit

Section 1 : Les caractères de la règle de droit

- I. – Ce que la règle de droit n'est pas
 - A. – La différence entre Droit et morale
 - B. – La différence entre Droit et éthique
 - C. – La différence entre Droit et religion
 - D. – La différence entre Droit et déontologie
- II. – Ce que la règle de droit est
 - A. – Une règle de conduite dans les rapports sociaux
 - B. – Une règle générale
 - C. – Une règle abstraite
 - D. – Une règle obligatoire
 - E. – Une règle sanctionnée par l'autorité étatique
 - F. – Une règle permanente

Section 2 : Le maniement de la règle de droit

- I. – La qualification juridique
- II. – La logique juridique
 - A. – Le syllogisme
 - B. – L'interprétation
 - 1. – Les méthodes d'interprétation
 - 2. – Les techniques d'interprétation
 - 3. – Les maximes d'interprétation

DEUXIEME PARTIE : LES SOURCES DU DROIT

Chapitre 1 : Les sources historiques

Section 1 : Le Droit romain

- I. – Le droit de la République
- II. – Le droit de l'Empire

Section 2 : L'Ancien Droit

- I. – Le droit au Moyen âge
 - A. – L'époque franque (VI^e - X^e siècles)
 - 1. – Le pluralisme juridique sous la dynastie mérovingienne
 - 2. – La tentative d'unification juridique sous la dynastie carolingienne
 - B. – L'époque féodale (X^e - XV^e siècles)
 - 1. – L'éclatement du droit (jusqu'au XII^e siècle)
 - 2. – La renouveau du droit (à compter du XII^e siècle)

II. – Le droit de l’Ancien Régime

Section 3 : Le Droit contemporain

I. – Le droit intermédiaire

II. – Le droit napoléonien

III. – Le droit républicain

Chapitre 2 : Les sources normatives

Section 1 : Les sources instituées

I. – Les normes constitutionnelles

A. – La présentation des normes constitutionnelles

1. – La Constitution *stricto sensu*

2. – Le bloc de constitutionnalité

B. – Le respect des normes constitutionnelles

1. – Le Conseil constitutionnel

2. – Le contrôle de constitutionnalité

II. – Les normes internationales

A. – La présentation des normes internationales

1. – Le droit de source internationale

2. – Le droit de source européenne

a) Le droit de l’Union européenne

b) Le droit de la Convention européenne des droits de l’homme

B. – L’application des normes internationales

C. – Le respect des normes internationales

III. – Les normes législatives

A. – Les différents types de lois

B. – L’élaboration de la loi

1. – L’initiative

2. – L’examen

3. – La navette

4. – La promulgation

C. – L’application de la loi

1. – La force obligatoire de la loi

2. – L’application de la loi dans le temps

a) La durée de validité de la loi

b) Les conflits de lois dans le temps

IV. – Les normes réglementaires

A. – La présentation des normes réglementaires

B. – Le contrôle de la légalité des normes réglementaires

Section 2 : Les sources pratiques

- I. – La jurisprudence
 - A. – Définition
 - B. – Mission
- II. – La coutume
 - A. – Définition
 - B. – Éléments constitutifs
 - C. – Rapports avec la loi
- III. – La doctrine

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE ET SELECTIVE

*** Dictionnaires juridiques :**

- Rémy CABRILLAC (dir.), *Dictionnaire du vocabulaire juridique*, 5^e éd., LexisNexis, 2013, 522 p.
- Gérard CORNU (dir.), *Vocabulaire juridique*, 9^e éd., PUF, 2011, 1095 p.
- Thierry DEBARD et Serge GUINCHARD (dir.), *Lexique des termes juridiques*, 21^e éd., Dalloz, 2013, 992 p.

*** Ouvrages généraux :**

- Rémy CABRILLAC, *Introduction générale au droit*, 10^e éd., Dalloz, 2013, 266 p.
- Pascale DEUMIER, *Introduction générale au droit*, 2^e éd., LGDJ, 2013, 368 p.
- Muriel FABRE-MAGNAN, *Introduction générale au droit*, 2^e éd., PUF, 2012, 298 p.
- Daniel MAINGUY, *Introduction générale au droit*, 6^e éd., LexisNexis, 2013, 358 p.

*** Ouvrages approfondis ou spécialisés :**

- Jean-Marie CARBASSE, *Manuel d'introduction historique au droit*, 5^e éd., PUF, 2013, 300 p.
- Philippe MALINVAUD, *Introduction à l'étude du droit*, 14^e éd., LexisNexis, 2013, 504 p.
- François TERRÉ, *Introduction générale au droit*, 9^e éd., Dalloz, 2012, 652 p.
- Alexandre VIALA, *Philosophie du droit*, Ellipses, 2010, 240 p.